

Groupe de travail sur les données Annexe 12

Audition de Vet in Tech le 20/04/22

Pour l'Académie : Francis Desbrosse (FD), Christian Hervé (ChH), Jean François Rousselot (JFR).

Pour Vet in Tech : A Valentin-Smith (AVS), R.Guatteo (RG), G.Santaner (GS)

L'Interview des co-fondateurs de Vet In Tech a permis d'aborder les sujets suivants: la qualité des données, la propriété des données (à qui elles appartiennent), la pertinence du tri des données, la fiabilité des objets connectés (une orientation du type norme AFNOR est-t-elle prévue ?) et le retour d'expérience du congrès de Las Vegas.

La qualité des données (fiabilité, sensibilité, spécificité) est prise en compte avec méthode. Ce thème a été abordé sous l'angle des animaux de rente à l'aide d'exemples pratiques finement analysés en fonction du type de données, de ce que l'on recherche, des situations et de la façon d'enregistrer. Cela a occupé une part importante et passionnante de l'entretien. Le croisement des données capteurs et l'intelligence artificielle (IA) avec les données cliniques est nécessaire (l'IA ne fait pas tout, les biais sont nombreux). Les praticiens doivent avoir des notions en algorithmique. Pour harmoniser les informations cliniques les informaticiens devraient pouvoir disposer d'un thésaurus conçu par les vétérinaires ce qui permettrait aux informaticiens de concevoir des menus déroulants servant aux praticiens à rentrer leurs données, une synchronisation avec les logiciels métier restant à faire.

La certification des objets connectés n'existe pas en vétérinaire. Dans le domaine des animaux de production on parle d'outils qui utilisent l'IA à partir de données calibrées avec méthodologie, dans le but d'aider l'éleveur au moyen d'alertes qui identifient les animaux dont il faut s'occuper. Le mode autoapprenant de l'IA est mis à profit pour établir les seuils d'alerte, cela dure de 3 à 5 Jours durant lesquels l'animal est son propre témoin. Dans le domaine des animaux de compagnie l'objet connecté est utilisé comme un accessoire de bien-être, le mode autoapprenant de l'IA dure 3 semaines. Ce domaine reste flou.

Le tri des données nécessite l'avis des éleveurs, ce qui n'est pas assez pris en compte, ces derniers n'étant, en général, pas consultés sur leurs besoins. On compte sur l'IA pour combler les manques et mettre de côté ce qui ne sert à rien bien, mais il y a des biais

La propriété des données reste un sujet de réflexion, entre la donnée brute réputée appartenir à celui ou à ceux qui l'a (l'ont) produite, la donnée transformée qui appartiendrait à celui qui l'a transformée, la donnée vendue qui appartient à l'acheteur, la donnée composante explicite ou implicite d'un contrat qui lui attribue légalement ou non un propriétaire, la donnée partagée qui peut être considérée comme louée (Agdatahub) ou faisant partie du bien

commun (Health Data Hub). Autant de situations, autant de réponses à valider plus précisément.

Les études vétérinaires ont un rôle à jouer. Il serait souhaitable que les ENV détectent les étudiants qui ont des projets, et qu'elles facilitent leur incorporation à des groupes multi-formations, multiculturels (Ingénieurs, développeurs, informaticiens) comme cela se pratique sur les campus universitaires à l'étranger. Il semblerait que ce soit par cette voie que les choses puissent avancer assez vite.

L'éthique a été abordée sous deux angles : sous l'angle du bien commun par le médecin et par le vétérinaire

L'application à la recherche scientifique existe mais n'a pas été abordée.